



## FORMULAIRE - DEMANDE DE PERMIS / PISCINE RÉSIDENTIELLE

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2  
Téléphone : 514-457-5500  
Télécopieur : 514-457-6087  
Courriel : info@sadb.qc.ca

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Date de la demande :  |  |
| Adresse des travaux : |  |

### PROPRIÉTAIRE

|  |  |
|--|--|
| Nom du propriétaire ou mandataire autorisé : |  |
| Adresse :                                    |  |
| Téléphone :                                  |  |
| Courriel :                                   |  |

### ENTREPRENEUR/ EXCÉCUTANT

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Responsable de projet : |  |
| Nom de la compagnie :   |  |
| Adresse :               |  |
| Téléphone :             |  |
| Numéro RBQ :            |  |

### TRAVAUX

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Date de début des travaux : |  |
| Date de fin des travaux :   |  |
| Coût (joindre estimation) : |  |

### DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Un plan implantation à l'échelle de la piscine, tous ses équipements, clôtures, enceintes et éléments de sécurités;
- Hauteur et dimension de la piscine hors terre ou du spa;
- La position des fils électriques (si applicable);
- L'emplacement, la hauteur et le type d'enceinte protégeant la piscine;

### FRAIS

Tarif du permis (non remboursable) :

- Piscine hors terre et spa : 65\$
- Piscine creusée : 180\$
- Dépôt de garantie piscine creusée :300\$

### RÉGLEMENTATION

- Hauteur de l'enceinte min. de 1,2 m (48");
- Les matériaux pour l'enceinte sont le bois, le métal, le mur de brique ou de pierre.
- Un dispositif de fermeture et verrouillage automatique (loquet et ressort) situé à l'intérieur de l'enceinte;
- Espacement entre les barreaux doit empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm (4");
- La piscine hors terre doit avoir une hauteur minimum de 1,2 m (48") et une piscine démontable doit avoir une hauteur minimum de 1,4 m (55") pour être dépourvue d'enceinte;
- L'échelle de la piscine hors terre ou démontable doit être munie d'une portière de sécurité qui se verrouille automatiquement;
- Les appareils mécaniques doivent être installés à plus 1 m (36") de la piscine;
- Un spa doit être recouvert d'une enveloppe de sécurité automatique ou manuelle munie de verrouillage;
- Doit respecter les marges de 1,2 m (48") (ou plus si lot de coin).

**\*\*\*Selon le règlement 755, l'occupation du domaine public est interdite sans une autorisation préalable et l'entreposage de matériaux et d'équipements est interdit lors des travaux\*\*\***



**FORMULAIRE -  
DEMANDE DE PERMIS /  
PISCINE RÉSIDENNELLE**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2  
Téléphone : 514-457-5500  
Télécopieur : 514-457-6087  
Courriel : info@sadb.qc.ca

**DÉCLARATION DU REQUÉRANT**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*Si la demande est conforme, le permis ou certificat, sera émis dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le dossier de la demande est complet.*

*Aucune demande incomplète ou non payée ne sera traitée*



## PISCINE, SPA ET BASSIN ARTIFICIEL

### DOCUMENTS REQUIS POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

Une demande de certificat d'autorisation pour une piscine, un spa ou un bassin artificiel doit être accompagnée des documents suivants:

- Un plan coté et à l'échelle indiquant l'emplacement de la piscine, du spa ou du bassin artificiel, l'emplacement des clôtures et enceintes requises, ainsi que les structures et équipements mécaniques existant et projetés ;
- Un plan coté et à l'échelle de l'aménagement du terrain, du patio ou de la terrasse et autres construction relatives aux travaux indiquant les superficies des aménagements et la couverture végétale ;
- Un plan montrant les pourcentages de la couverture végétale existante et proposée (*note: un minimum de 25% de la surface de votre propriété doit être de la végétation*), les pourcentages de surfaces minérales existantes et proposées, ainsi que les coefficients d'emprise au sol (CES) existants et proposés (*ex. : empreinte du bâtiment et toute structure y étant attachée, surface des bâtiments accessoires*) ;
- Les dimensions et profondeurs de la piscine, spa ou bassin artificiel, ainsi que l'élévation par rapport au sol adjacent ;
- L'emplacement, les détails et la hauteur de la clôture proposée ceinturant la piscine, le spa ou le bassin artificiel, ainsi que les dispositions de contrôle d'accès et la description du mécanisme de verrouillage prévus ;
- Nom de la compagnie effectuant les travaux et nom de tous les sous-traitants (*ex. : clôture, enceintes, aménagement paysager, etc.*) ;
- Estimation and description détaillée des travaux pour la construction de la piscine, l'installation de la clôture et des enceintes, etc. ;
- Fiche de spécification des clôtures et des enceintes ;
- Demande de certificat d'autorisation remplie ;
- Frais applicables acquittés et dépôt de dommage;

Veillez noter que des documents additionnels peuvent être demandé pendant l'évaluation de votre demande.

Pour toute question, veuillez contacter le département de l'Urbanisme et Inspection des Bâtiments au (514) 457-1400.

**Si la demande est conforme, le permis ou certificat, sera émis dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le dossier de la demande est complet.**

**Aucune demande incomplète ou non payée ne sera traitée**



## **POOL, SPAS AND ARTIFICIAL WATER BASIN**

### **REQUIRED DOCUMENTS FOR CERTIFICATE OF AUTHORIZATION**

A certificate of authorization request for a swimming pool, spa or artificial water basin must (shall) include:

- A scaled dimensional plan showing the exact location of the swimming pool, the location of fences and enclosures and the existing or proposed structures and mechanical equipment;
- A scaled dimensional landscape plan showing the layout of the landsite, patio or terrace and other structures relating to the work, specifying the landscaped area and plant coverage;
- A plan showing the percentages of existing and proposed plant coverage (*note: a minimum of 25% of your property must be natural vegetation*), the percentages of existing and proposed mineral surfaces, and the existing and proposed land coverage (footprint of the house and any structures attached to it as well as the surface areas of accessory buildings);
- The dimensions and depths of the swimming pool, spa or artificial water basin and the elevation in relation to the adjacent ground;
- The specifications, location, details and height of the proposed fence enclosing the swimming pool, spa or water basin, along with the proposed access control devices and a description of the intended locking mechanism ;
- Name of the company and all sub trades doing the work (fence, enclosure, etc);
- Estimate and detailed description of the work for the pool construction, fences installation, enclosures, etc. ;
- Specification sheet of the fences and enclosures ;
- Permit application fees and damage deposit;

Please note that upon revision of your permit application, additional documents may be requested.

For further information, please contact the Urban Planning and Building Inspection department at (514) 457-1400.

***If the application is in conformity, the permit or certificate, will be issued within thirty (30) days from the date on which the application file is complete.***

***No incomplete or unpaid request will be processed.***

